

► **Une nouvelle année pour défendre l'avenir de l'enseignement français à l'étranger**

C **É QUE CONTINUERA** à défendre avec persévérance le Sgen-CFDT de l'étranger en 2019, c'est l'avenir des établissements français à l'étranger et les conditions de travail de leurs personnels dans le cadre des missions de service public qu'ils exercent. Le Sgen-CFDT place ses actions sous le signe de concertations qu'il revendique. Il poursuivra le dialogue avec les autorités compétentes pour prendre les décisions et les faire appliquer : Agence pour l'enseignement français à l'étranger, ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Éducation nationale, autres opérateurs homologués, parlementaires...

Les enjeux sont nombreux : conditions d'accès aux fonctions exercées, possibilité de travailler là où on s'installe quand on ne bénéficie pas de prise en charge des contraintes de la mobilité et de l'expatriation, fixation et respect de règles transparentes et équitables sur les rémunérations et les obligations professionnelles, bonne transposition des évolutions de l'enseignement en France, adéquation aux objectifs de la formation professionnelle proposée...

Tout cela en plaçant les élèves et leur formation au premier plan, au centre de nos métiers.

Comme toute la CFDT, notre syndicat sera en pointe pour mettre en œuvre un syndicalisme réformiste de dialogue et de transformation sociale, attentif à la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Retenez la date : le congrès statutaire du Sgen-CFDT de l'étranger se déroulera le 8 juillet 2019 à Paris. Il sera suivi d'une journée de formation destinée aux militant·e·s. Les orientations du syndicat y seront discutées et actualisées, son conseil syndical et son exécutif y seront renouvelés.